

ments étrangers font défaut, car il s'écoulera beaucoup de temps avant qu'un pipe-line ne soit construit dans la vallée du Mackenzie.

Treize libéraux rebelles ont exprimé leur mécontentement au sujet de la mesure ministérielle. Ils la jugent faible et insuffisante. Ces députés sont tous de l'Ontario, la province qui a le plus profité des placements étrangers, comme le révèle l'enquête effectuée par le gouvernement de l'Ontario. C'est aussi la région qui a accès à d'importants capitaux canadiens.

Le comité projeté implique un examen massif, par le gouvernement, des entreprises canadiennes. On s'inquiète beaucoup de ce que fait le secteur privé, pourtant ce sont les gouvernements des trois paliers qui dépensent près de la moitié du revenu national brut. Il est temps, semble-t-il, que le gouvernement scrute sa propre activité. Il devient sûrement plus difficile pour le secteur privé de prendre des initiatives. A propos de ces prises de contrôle par des étrangers, on peut supposer que chaque société sera tenue de fabriquer et de vendre dans l'intérêt du pays.

La grande difficulté est, bien sûr, que le comité sera presque entièrement politique. Tout comme sous l'empire du bill C-176 relatif à la commercialisation, aux termes duquel le gouvernement décidera où sera située l'industrie agricole—et nous avons déjà la Commission canadienne du lait, organisme qui détermine l'emplacement de l'industrie, utilisant comme facteur déterminant la politique plutôt que le marché—cette nouvelle loi permettra au gouvernement de décider où l'activité industrielle se déroulera au Canada. Étant donné que le Canada se compose de régions, il me semble que, à en juger par l'expérience du passé, l'activité industrielle s'exercera dans les régions qui comptent le plus grand nombre de représentants au Parlement, ce qui veut dire dans le Canada central.

Que, dans ses décisions, le comité ait à tenir compte avant tout de considérations politiques, c'est ce qui constitue la grande faiblesse de ce concept d'organisme. Certes, les membres de ce comité auront tant à faire qu'ils ne pourront qu'effleurer la question des prises de contrôle. Ayant à étudier toutes les questions afin de savoir, par exemple, combien d'emplois seront créés, si des administrateurs canadiens seront nommés, si des fonds seront affectés à la recherche et au développement et si des marchés d'exportation seront établis, ces questions étant toutes très vagues et très complexes, je ne crois pas qu'un comité puisse faire plus qu'un examen superficiel d'un problème donné. Toute nouvelle compagnie a l'espoir de mener à bonne fin ces projets, mais seul le temps dira si elles ont réussi à le faire.

Si le comité s'occupe d'évaluer avec tant soit peu de compétence une proposition quelconque, ce sera avec un décalage de plusieurs années. Il rencontrera bon nombre des problèmes qui se posent aux planificateurs de l'État en Russie. Il semble qu'en pratique, ce comité ne pourra fonctionner que s'il accepte de jouer un grand rôle dans l'économie canadienne. C'est assurément un moyen qui permettrait de perpétuer la discrimination qui s'exerce envers les régions périphériques du pays. J'espère qu'à l'étape du comité, bon nombre des aspects relatifs à la grande puissance virtuelle que détient le comité d'examen feront l'objet d'une étude approfondie. Nous aurons alors l'occasion de discuter de la meilleure manière dont il pourrait fonctionner.

M. Bill Knight (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, je participe au présent débat en raison de l'importance qu'il revêt

[M. Ritchie.]

pour l'avenir de notre pays, qui constitue la grande préoccupation de ma génération, surtout parce qu'il s'agit de l'orientation que nous allons donner au fonctionnement et au contrôle de notre économie, et, partant, de notre société.

Le premier rapport concernant les investissements étrangers et la propriété de l'industrie canadienne a été publié depuis fort longtemps. La société, de façon générale, avait fondé de grandes espérances sur ce rapport. Elle s'attendait à ce que le gouvernement actuel, ou un autre, prenne des mesures concrètes pour régler les questions de propriété et d'investissements par les étrangers.

Nous avons entendu bien des députés, dont nombre de ministériels, exprimer de réelles inquiétudes à l'égard des mesures proposées en vue de régler le problème de l'emprise étrangère sur notre économie. Certaines de ces inquiétudes portent sur la souveraineté de l'État en face de l'emprise des sociétés multinationales. Sous le régime britannique, l'évolution de ces sociétés s'est faite en fonction du contrôle démocratique. Les gouvernements ont le souci de veiller aux besoins du peuple, et il leur faut faire de la politique, mais les sociétés plurinationales ou nationales ne se soucient que d'un aspect de la vie des gens. Il y a une différence fondamentale entre le rôle de la société plurinationale et celui du gouvernement.

Lorsque des sociétés comme celle des États-Unis se développaient à l'aide de capitaux étrangers, provenant principalement de la Grande-Bretagne, elles ont conservé le contrôle et la propriété des biens. Ainsi, ce sont surtout les sociétés nationales qui se sont développées. Elles étaient responsables envers le gouvernement, dans la mesure où celui-ci représente le peuple. Les sociétés nationales étaient faciles à contrôler, à réglementer et à surveiller, mais notre société, pendant la seconde moitié du XX^e siècle, a subi une modification fondamentale, la souveraineté et les gouvernements nationaux cédant le pas aux sociétés internationales, de sorte que des gouvernements comme le nôtre, et d'autres, y compris ceux des États-Unis et de la Grande-Bretagne, se trouvent pris dans une situation complexe, obligés de contre-balancer l'un par l'autre. En raison des intérêts essentiels des sociétés multinationales, le gouvernement des États-Unis se voit forcé d'adopter des mesures comme le programme DISC pour inciter ces sociétés à produire chez lui. Chaque fois que cela se produit, les économies de pays comme le Canada en souffrent, parce que ces pays ont laissé leur économie tomber aux mains de l'étranger, perdant ainsi leur souveraineté dans plus d'un domaine.

La difficulté se complique lorsque les partis politiques sont financés par l'entreprise privée, car ils ont la responsabilité de maintenir leur position de puissance économique. L'évolution qu'ont suivie les sociétés multinationales au cours de la seconde moitié du XX^e siècle a elle-même été source de difficultés. Une société multinationale américaine installée au Canada sert de canal à l'exode des cerveaux en concentrant les travailleurs manuels dans un pays et la main-d'œuvre spécialisée dans un autre. Bien souvent, ces sociétés peuvent faire échec à la planification géographique au moyen de leur pouvoir d'investissement. Une fois qu'elles ont obtenu d'exploiter le domaine de leur choix, elles peuvent orienter leur pouvoir d'investissement à l'échelle internationale, au détriment du pays où s'exercent un certain contrôle et une certaine planification des investissements.

• (2020)

Bien souvent, elles sont en mesure de régulariser leurs revenus, leurs investissements et leurs profits, si vous